



DAZIBAO – Jeudi 04 avril 2013 - PRISON JACQUES CARTIER

QUIZZ sur le PATRIMOINE

Réponse question 1 :

C'est entre le 23 et 29 décembre 1720 qu'un immense incendie va ravager le centre-ville de Rennes, détruisant de très nombreuses habitations et une partie du parlement de Bretagne. Le feu prend dans la boutique d'un menuisier éméché de la rue de l'Horloge et se propage facilement d'un immeuble en bois à un autre dans la ville haute. Il faudra plusieurs jours avant que la décision d'abattre des maisons ne soit prise, permettant enfin de maîtriser le sinistre. Ce n'est qu'à partir de 1726 que les travaux de reconstruction de la ville vont démarrer pour s'achever autour de 1754.

Réponse question 2 :

En 1993, une discothèque va s'installer dans la prison Saint Michel. L'ancien établissement pénitentiaire a été utilisé comme prison civile puis militaire. La cour intérieure carrée servait aux prisonniers des deux sexes.

Réponse question 3 :

Le lavoir construit en 1857 appartenait au domaine Saint Cyr. Il sera un lieu de réhabilitation : pour les prostituées et les orphelines aux XIXe et XXe siècles. La congrégation assure alors la subsistance de toutes les pensionnaires en offrant un service de lingerie aux lycées et aux casernes.

Réponse question 4 :

De nombreux bâtiments ont été décorés par Isidore Odorico fils, né et mort à Rennes. Ce sont de très nombreux monuments qui seront grâce à lui ornements : piscine Saint Georges, église Saint Thérèse.

Vous pourrez retrouver des photos de son œuvre sur notre site et notre page Facebook, où des parcours dédiés à l'artiste vous sont proposés.

Réponse question 5 :

La rue Saint Michel est plus connue sous l'appellation « rue de la Soif » en raison des nombreux bars et restaurants qui vont l'occuper depuis plusieurs décennies.

Elle fait partie des rares rues à avoir été épargnée par le grand incendie de 1720. Pourtant, elle a subi de nombreux sinistres, dont un récemment qui a mis de nouveau à mal cette rue.

Réponse question 6 :

Suite au célèbre article intitulé « j'accuse » d'Emile ZOLA publié en première page du journal L'Aurore, l'affaire Dreyfus prend une tournure différente. Le texte y dénonce incohérences, erreurs et partis pris d'une condamnation jugée scandaleuse et injuste. Le 7 août 1899, le procès en révision s'ouvre à Rennes, dans les locaux de l'actuel Lycée Emile Zola, avenue Janvier. Ce procès verra la condamnation puis la grâce de Dreyfus, qui sera innocenté et réhabilité en 1906.

Réponse question 7 :

La salle de la Cité est située au cœur du Rennes historique, rue Saint Louis, près de la salle du jeu de paume. Elle est désormais un lieu privilégié pour des concerts et sera le lieu où les premiers artistes des Transmusicales vont se produire en 1979.

Réponse question 8 :

Les Horizons ont servi de lieu de départ aux adeptes de base jump. En 1970, Rennes accueille le premier Immeuble de grande hauteur, grâce à l'architecte Georges Maillols qui propose d'intégrer les 480 logements dans 2 tours de 35 étages accolées.

Réponse question 9 :

Le couvent des jacobins. C'est dans ce lieu que furent célébrés les fiançailles d'Anne de Bretagne et du roi Charles VIII en 1491. Le couvent est alors celui de Bonne Nouvelle avant que d'autres religieux ne s'y installent à leur tour.

Réponse question 10 :

Entrée principale historique de la ville, la porte Mordelaise constitue un témoignage particulièrement marquant de l'histoire de Rennes. Composée d'un châtelet à deux tours et d'une plateforme d'artillerie, cette ouverture tire son nom de la route qui s'en éloigne pour rejoindre la ville de Mordelles. C'était autant le lieu de passage des charrettes que des individus, ces derniers empruntant la porte piétonne jouxtant le plus large C'est devant ce pont-levis garant de la protection des habitants et de leurs intérêts que les ducs devaient prêter serment de protéger et défendre la Bretagne avant d'être intronisés.